

L'agriculture biodynamique

L'agriculture biodynamique se donne pour but de :

- soigner la terre, préserver et accroître la fertilité des sols,
- produire une alimentation saine qui nourrisse le corps, l'âme et l'esprit des êtres humains,
- régénérer et façonner les paysages, développer l'approche du vivant,
- ouvrir de nouvelles perspectives sociales sur les fermes comme dans les liens producteurs et consommateurs.

Pratiques spécifiques de l'agriculture biodynamique :

- la recherche de l'équilibre entre le végétal, l'animal et la présence de l'homme en favorisant la diversité des cultures et des paysages,
- la recherche de l'autonomie en ce qui concerne les intrants (fourrages, semences, fumure, etc.) et la consommation d'énergie,
- l'utilisation de préparations biodynamiques, de tisanes et de compost spécifiques,
- la prise en compte des lois de la nature et des influences de la périphérie cosmique (lune, soleil, planètes, etc.).

Les fondements de l'agriculture biodynamique ont été donnés par le scientifique et philosophe autrichien Rudolf STEINER en juin 1924.

Crédit d'impôt pour les agriculteurs : en participant à cette formation, vous pourrez bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la formation des chefs d'entreprise. Calcul du crédit d'impôt = nombre d'heures passées en formation X taux horaire du SMIC (soit 130 € environ pour 14h de formation). Le crédit d'impôt est plafonné à **40 heures de formation** par année civile.

3 formations suivies*,
LA 4^e À MOITIÉ PRIX!

* dans les 12mois



Le lieu

Chez Thierry Bordage
8 rue des Fontaines
79220 Xaintray

Accès



Hébergement possible sur place Repas tiré du sac et partagé le midi

Pour la réservation, contacter directement Thierry
ou Nadège Bordage : 05 49 77 05 72

Cette formation est organisée par le
Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique (MABD)

Pôle Formation
5 place de la Gare 68000 COLMAR
www.bio-dynamie.org

N° de déclaration d'enregistrement de formation
professionnelle : 42680121868

Responsable de stage :
Thierry Tricot
06 11 61 98 42
t.tricot@bio-dynamie.org

Contact local :
Thierry Bordage
05 49 77 05 72



FORMATION
APICULTURE

CONSTRUCTION DE RUCHE EN PAILLE



**Dans les Deux-Sèvres,
à Xaintray (79220)**

Les samedi 19 et
dimanche 20 février 2022

Construction de ruche en paille



Objectifs

Être capable de fabriquer des ruches en torons de paille de seigle, herbe de mer et molinie bleue, cousues avec de l'écorce de ronce ramassée et préparée par les participants.

Initiation à la technique de la vannerie spiralée.

Les matériaux, les outils et les différentes techniques suivant les modèles de ruches.

Chaque stagiaire fabriquera une ruche ronde de 40cm X 60cm.

A noter que les participants commenceront la construction sur place et la termineront chez eux.

Pré-requis : aucun

LE PROGRAMME (14 HEURES)

Samedi 19 février 2022 (9h30-13h et 14h30-18h)

Programme détaillé :

- Présentation.
- Historique des ruches en paille.
- Les différentes techniques de fabrication d'une ruche.
- Les objectifs de l'utilisation des ruches en paille.
- Développement harmonieux des colonies par la construction libre.
- Multiplication des colonies par essaimage naturel.
- Présentation de la vannerie spiralée.
- Sortie pour récolter la ronce.
- Fabrication : choix du modèle de ruche par les participants : avec ou sans rehausse.

Dimanche 20 février 2022 (9h-12h30 et 14h-17h30)

Retour sur les acquis de la veille

Programme détaillé :

- Préparation de la ronce et de L'osier.
- Tri des brins de paille et préparation.
- Fabrication : maîtrise de la forme.
- Les outils : la serpette, le poinçon, le sécateur, le fendoir en bois dur et l'alêne choix et utilisation.
- Serrage des torons.
- Fabrication : utilisation d'un "moule" pour la forme.
- Poignées.
- Finition : espace pour la sortie/entrée des abeilles.
- Couture finale : le dernier tour.

Bilan et synthèse

L'intervenant : Thierry Bordage

Apiculteur et animateur nature, formateur en apiculture biodynamique.



MODALITÉ D'INSCRIPTION

TARIFS

- **Agriculteurs finançables par le VIVEA** : 80€ de contribution stagiaire
- **Salariés agricoles** : 420€
Remboursement partiel des frais de formation et du salaire par le fond de formation OCAPIAT. Demande individuelle à faire par votre employeur.
- **Particuliers** : 220€
Chèques vacances acceptés. Nous contacter en cas de difficulté financière.

+ 22 € Adhésion 2022 **obligatoire** (pour les non-adhérents)

L'inscription et le règlement sont à faire **en ligne** sur notre site internet :

<https://app.bio-dynamie.org/formations>

Créez votre compte (ou connectez-vous si vous en avez déjà un), recherchez votre formation par département et accédez à l'inscription en ligne.

En cas de problème, contactez le responsable de formation :

Thierry Tricot

06 11 61 98 42

t.tricot@bio-dynamie.org

Votre participation sera acceptée dès réception de votre inscription et du règlement, dans la limite des places disponibles. Un mail de confirmation avec les informations pratiques vous parviendra quelques jours avant la formation.

Un support de formation sera remis à chaque participant ainsi qu'une facture acquittée valant attestation.

Voir les conditions générales de services du MABD en ligne sur notre site dans l'onglet "Formations".